

ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'île aux enfants

5 rue de Jouannet

79140 COMBRAND

Tél : 06.42.37.73.32

Mail : apscombrand@gmail.com

PROJET EDUCATIF



2023-2024

1. L'organisateur

L'accueil périscolaire est géré par une association employeur « L'île aux enfants ». Son siège social se situe à la mairie, 2 rue du calvaire à Combrand. Le présent projet éducatif a pour vocation de traduire les engagements et les principes de cet accueil attaché à l'école privée St-Joseph de Combrand.

2. L'accueil périscolaire

Les besoins de garde hors temps scolaire restent nécessaires pour les familles dont les occupations professionnelles voire autres, ne permettent pas d'être présents aux heures de rentrée et/ou de sortie de l'école sur le temps scolaire.

Le public visé concerne les enfants de 3 ans à 12 ans (l'enfant doit être scolarisé).

Les enfants sont accueillis 5 rue de Jouannet à Combrand dans la salle d'accueil périscolaire.

Les horaires sont les suivants :

Pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis, l'accueil est de :

7h -9h le matin et **16h30-18h30** après la journée scolaire.

Pour le mercredi, l'accueil de loisirs est assuré par l'association les lucioles de la vallée dans la commune voisine du Pin.

3. Objectifs

- Favoriser l'épanouissement individuel et l'autonomie de l'enfant

L'accueil collectif est un lieu où l'enfant est en sécurité physique, morale et affective, ainsi qu'un lieu de découverte et d'expression.

C'est également un espace où l'enfant est amené à s'épanouir au travers d'activités proposées pour apprendre la socialisation, la tolérance et la reconnaissance de la différence.

Les activités sont variées et adaptées.

L'accueil collectif permet à l'enfant d'être responsabilisé au sein de la structure. Il est important de développer progressivement l'autonomie dès le plus jeune âge. L'équipe d'animation accompagne l'enfant dans l'apprentissage de ces gestes de la vie quotidienne.

- Favoriser la socialisation en collectivité

L'accueil collectif permet un apprentissage de la vie collective :

- expériences relationnelles différentes
- écoute des autres
- apprentissage du respect des règles, des limites et du matériel

L'enfant pourra ainsi se construire et trouver sa place autrement que dans sa famille ou à l'école.

- Développer l'imaginaire

Cela peut se faire par la proposition d'une base de jeu ou d'activité ou l'enfant peut choisir la suite...ou au contraire, faire en sorte que l'enfant soit force de proposition de jeux et de création, partageant ainsi sa propre expérience.

L'accueil doit être un lieu où les enfants se sentent autonomes par moment de prendre des initiatives laissant libre cours à leur imagination.

L'équipe d'animation est présente pour les guider s'ils en ont besoin.

- Installer l'équilibre alimentaire aux temps des repas

Les enfants qui arrivent entre 7h00 et 7h55 ont la possibilité de prendre leur petit déjeuner s'ils ne l'ont pas pris à la maison.

Il leur est proposé :

- Lait et cacao
- Pain grillé ou non accompagné de confiture ou de beurre
- Jus d'orange
- De temps en temps brioche ou yaourts ou céréales ou fruits

Pour le goûter : soit

- Pain accompagné de beurre/confiture/nutella/compote/fromage
- Yaourts et BN
- Fromage blanc avec gâteaux secs

Parfois, les animatrices proposent des goûters « spéciaux » le jeudi soir avant chaque vacance, lors d'évènements particuliers (semaine du goût, Noël, chandeleur, Pâques...)

- Favoriser l'implication des enfants

Ils sont associés au dressage de la table ainsi qu'au rangement et au nettoyage du matériel utilisé.

Au cours des activités, ils sont amenés à ranger le matériel après utilisation.

4. Les moyens

L'accueil périscolaire est assuré par Barbara Foucher, directrice (BAFD) et 2 animatrices BAFA. En cas d'inscription d'un nombre trop important d'enfants, une 3^{ème} animatrice est sollicitée.

Au niveau du matériel, l'accueil possède de nombreux jeux de société adaptés à chaque tranche d'âge ainsi que du matériel de motricité (tapis, mousses...). Il est mis également à la disposition des enfants du nécessaire de création (crayons feutres, crayons couleurs...)

Depuis novembre 2014, l'accueil a été transféré 5 rue de Jouannet dans une salle commune à l'accueil périscolaire et à l'école, construite par la municipalité.

5. Journée type

MATIN

7h00 : accueil des enfants qui arrivent au fur et à mesure.

7h00 à 8h55 : activités encadrées sur des thèmes différents ou bien temps libre

(jeux de société, lecture...). Les enfants ont la possibilité de prendre leur petit déjeuner si besoin entre 7h et 7h55.

8h55 : les animatrices accompagnent les enfants à la porte de l'école.

APRES-MIDI

16h30 : les animatrices sont présentes à la porte de l'école pour prendre en charge les enfants.

16h35 à 17h00 : goûter.

17h00 à 18h30 : comme pour le matin, les enfants peuvent jouer librement ou bien participer aux activités proposées par les animatrices.

6. Rôle des adultes

De nombreuses personnes veillent au bon fonctionnement de l'accueil périscolaire, à commencer par la directrice et les animatrices.

Les familles sont également parties prenantes de cette association, puisque les parents peuvent être amenés à participer à la vie du centre.

Les parents bénévoles qui constituent le bureau veillent au bon fonctionnement administratif, gestionnaire et financier de cet accueil.

7. Les partenaires de l'accueil de loisirs

- L'école est un partenaire important, puisque que l'accueil périscolaire est complémentaire et que la transition doit s'effectuer dans les meilleures conditions.

- L'association les lucioles de la vallée dans la commune voisine du Pin est également un partenaire à part entière puisqu'il assure le relais pour l'accueil des enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires. L'accueil des enfants de Combrand, Cirières et du Pin est regroupé au lieu-dit le hameau du Nay au Pin.

- Les partenaires financiers sont l'agglomération du bocage Bressurais, la CAF et la MSA.

Ils contribuent à l'équilibre financier des services par le versement d'une aide.